

Histoire des collections de moulages

Déjà dans l'Antiquité le moulage était un procédé courant. À l'époque romaine, il était à la mode de posséder les copies en plâtre pour en décorer les maisons des notables. À la Renaissance, le moulage fut surtout employé pour orner les parcs de même façon que les habitations. Ainsi les grandes familles italiennes, comme les Médicis à Florence, ornaient leurs cours de copies de la statuaire antique. De plus, à partir de la Renaissance, l'Antiquité, avec sa philosophie et son art, acquit le statut d'idéal que les penseurs et les artistes devaient suivre. Et c'était surtout l'art grec qui prescrivait les règles de l'esthétique. Il est alors compréhensible que les premières collections de moulages se soient composées essentiellement d'œuvres grecques. Cependant, il fallut attendre le XVII^e siècle pour que ces moulages deviennent des objets d'étude. Bien sûr des collections de moulages existaient déjà auparavant, mais c'étaient pour la plupart des collections privées non accessibles au grand public. Trois sortes de collections se développèrent alors, celles des particuliers, des monarques et celles des universités.

Lors de l'apparition des musées publics au XVIII^e siècle, se créèrent les premiers musées de moulages. Les moulages y cohabitaient avec les originaux. Les musées de moulages furent aussi appelés *gypsothèques*, *musées de sculpture comparée*, *cabinets de copies* ou *musées des modèles*. Le XIX^e siècle fut l'âge d'or des collections de moulages. C'est à ce moment que se créèrent les collections universitaires qui se développèrent à travers l'Europe entière. Les moulages prenaient un nouveau rôle, non plus seulement décoratif, mais pédagogique afin d'instruire les artistes et les étudiants et de leur servir de source d'inspiration.

Dès les années trente, mais surtout dès le lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, le moulage connut une période de déclin. La guerre ne l'avait pas épargné. Ainsi la collection de Dresde perdit par exemple des moulages précieux, comme la restitution faite par Georg Treu du fronton du *temple de Zeus* d'Olympie. Un autre problème fut l'ancienneté de certains moulages, car la majeure partie des collections se constituait de moulages assez vieux, datant pour la plupart de la fin du XIX^e siècle. Tous les moulages n'avaient pas eu la chance d'avoir pu être restaurés : ils se cassèrent alors de plus en plus. Le moulage fut considéré comme un exemple de reproduction multiple, sans valeur ni originalité. À partir de ce moment-là, les gens commencèrent à rejeter tout ce qui avait un lien avec l'ancienne école. Vouloir être moderne voulait aussi dire rompre avec les anciennes traditions et ne plus suivre l'idéal de la culture classique qui avait tant été prôné. Ainsi les moulages n'avaient plus leur place à côté des œuvres d'art. Étant des objets d'une qualité mineure, ils devaient quitter les musées. Les collections déménagèrent alors dans des réserves mal appropriées à leur matériau. Les moulages s'entassèrent pour la plupart dans des caves trop humides. Il en était de même pour les collections universitaires. Ces collections considérées comme dépassées furent remplacées, dans les années soixante à soixante-dix, par de nouveaux supports de cours comme les diapositives ou d'autres formes de projections d'images. De l'autre côté, il y avait un autre phénomène qui s'ajouta à cette situation, déjà assez déplorable des moulages universitaires : les universités manquaient tout simplement de place, puisque dans les années soixante le nombre d'étudiants avait considérablement augmenté. Ce n'est que depuis les années quatre-vingt que la situation des moulages s'améliore. Ainsi se

créent par exemple des associations comme la A.I.C.P.M., Association Internationale pour la Conservation et la Promotion du Moulage. Une association qui s'était créée suite à l'organisation du colloque international sur le moulage de 1987. Leur but est « de participer à l'organisation de colloques internationaux sur les problèmes de moulage dans le patrimoine culturel » ainsi que de gérer « la recension et l'étude des collections publiques de moulages » et « la défense des savoir-faire et la promotion des techniques nouvelles dans ce domaine »².

² Article 2 de la A.I.C.P.M. : <http://www.muse.ucl.ac.be/Castlisting/Caststatuts.html>